République française
Département de l'Ardèche
Syndicat Mixte
Parc Naturel Régional des
Monts d'Ardèche.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL DU 27 FEVRIER 2014

N° CS 02/2014- 1 extrait de délibération 35

Pour un éclairage public optimisé et raisonné

En deux mille quatorze, le vingt sept février, à Jaujac à 17h30, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 307 Nombre de voix présentes: 110 Nombre de voix présentes et représentées : 192 VOTES : Pour : 191 Contre : 1 Abstention : 0 Date de convocation : le 13 février 2013	**Cadre réservé à la Sous-Préfecture** **Transmis par ACTE le :** 9/05/14 **AR N°:** 007-250702388 20140227-CS_27022014_35 -DE-1-1

Délégués à titre délibératif :

Délégués du Département :

Présents : BONIN Bernard, BRUCHET Gérard, L' HERMINIER Raoul, ROUX Robert,
Représentés : CONSTANT Jean-Pierre, GROS Jérôme, MANIFACIER Jean-Paul, PLENET Simon, SERRE Laëtitia, TERRASSE Pascal, UGHETTO Laurent, WEISS Maurice,

Excusés : NICOLAS André,
Absents : ALEXANDRE Jacques, COUDENE Patrick, DURAND Jean-Roger, FINIELS Martine, GENEST Jacques, GIRAUD Pierre, PERRIER Bernard,

Délégués de la Région :

Présents : ALIROL Gustave, BUIS Sabine, GIT Marie-Christine, ROUSSELLE Véronique,
Représentés : BONNETAIN Pascal, DARNAUD Mathieu, KELLER Olivier, SAULIGNAC Hervé,
Excusés : JACQUART François,
Absents :

Délégués des Communes :

Présents : LACONDEMINE Franck (AJOUX), RIBEYRE Jean-Claude (ARCENS), AUDIBERT André (BEAUMONT), GUBERNATI Daniel (BURZET), HERNANDEZ MARTINEZ Christian (CHASSIER), LAVACHERY Frédéric (CHAUDEYROLLES), MAISTRE Gilles (COUX), PEYRARD Daniel (DESAIGNES), MARION Suzanne (LES ESTABLES), AUDIBERT Odile (FAUGERES),CHORLIET Christian (FAY SUR LIGNON), CAYRIER Arlette (GENESTELLE), DEVES Sylvie (GRAVIERES), DELENNE Jean Luc (JAUJAC), BÖLHE Patrick (JAUNAC), PAQUELET GARDES Marie-Claire (JOYEUSE), COURT Jean Claude (JUVINAS), GUILLET Pascale (LABOULE), ALLIX Dominique (LACHAMP- RAPHAEL), COURT Roland (LACHAPELLE/AUBENAS), BRUGERE Robert (LAURAC), NOUGIER Maxime (LAVIOLLE), JOUFFRE Franck (LENTILLERES), GARDIEN Jean-Marie (MAYRES), SOUBEYRAND Jacky (MEZILHAC), POINTEAU Marie (MOUDEYRES), DESBOS Michel (NOZIERES), PLUMECOQC Jacques (LES OLLIERES), DALVERNY Jérôme (PRADES), PEIRO Jean-Jacques (PRESSAILLES), GIBERT Alain (ROCLES), LEMESRE Régine (ROSIERES), TALAGRAND Michel (SABLIERES), CHAUDIER Nicole (SAINT APPOLINAIRE DE RIAS), DUHOO Olivier (ST BASILE), CHOUTEAU Marc (ST CHRISTOL), DURAND Gérard (ST CIERGE LA SERRE), De LEHELLE D'AFFROUX Marie Chantal (ST JEAN CHAMBRE), CHENOT Lorraine (ST MELANY), FEOUGIER Alain (ST MICHEL DE BOULOGNE), BALAYN Jean Daniel (ST MICHEL DE CHABRILLANOUX), WIOT Claude (ST PRIVAT), HOCQUET Agnès (STE MARGUERITE LAFIGIERE), BOYER Jacques (UCEL), FAURE Alexandre (VERNON), CALIXTE Jacqueline (VERNOUX), SYBEN Jan (VEYRAS), INSELIN Maurice(VINEZAC),

Représentés : LARDY Jean Paul (AILHON), CHAMPANHET René (AIZAC), PICARD Frédéric (ALBON), CRESTON Philippe (ISSAMOULENC), TEYSSIER Robert (LABASTIDE), CHOSSON Jacky (LAMASTRE), DELENNE Gérard (LAVAL D'AURELLE), CHABRIER Christian (MERCUER), FOURNIER Joël (MONTSELGUES), FAYARD Raymond (LES NONIERES), BOULONI Christian (PONT DE LABEAUME), POUJADE Françoise (RIBES), REYNE Jacky (SILHAC), MOYERSOEN Christian (ST ANDRE LACHAMP), BAZIN Yves (SAINT ETIENNE DE SERRES), PIZETTE Jean-Claude (ST MAURICE EN CHALENC), NEY Marie-Françoise (ST SAUVEUR DE MONTAGUT),

Excusés BOULARD Roger (CHAMBONAS), MARLIAC Christian (LABATIE D'ANDAURE), COTTA Marcel (MARIAC), LESPINASSE Eric (SAINT CIRGUES EN MONTAGNE),

Absents: Christian Molle (ACCONS), PESENTI Michel (ANTRAIGUES), BERTHINIER Jean-Claude (ASPERJOC), MONCHAUX Jeanne Marie (ASTET), BOREL Christelle (BARNAS), BORRAS Patrick (BEAUVENE), MURILLON Georges (BOREE), CHAMPNEL Thierry (BORNE), BERTOLI Pascale (CHALENCON), DORNE Thierry (LE CHAMBON), DORP Daniel (CHANEAC), TEYSSIER Raoul (CHIROLS), FANGIER Christian (CREYSSEILLES), BOUVAREL Pierre (DOMPNAC), VIALLE Lucien (DORNAS), FANGET Cyrille (DUNIERE), TAULEIGNE Luc (FABRAS), CHAMBON Annie (FONS), DECOUDIER Françoise (FREYCENET LA CUCHE), CRAMMER Jacques (GLUIRAS), HAZEBROUCQ André (GOURDON), FAURE Catherine (INTRES), TITECAT Kévin (JOANNAS), PONTHIER Jean-Yves (LABEGUDE), TOUREL Jean-Luc (LABLACHERE), FERRAND Pierre (LACHAPELLE/CHANEAC), MAZE Jérôme (LALEVADE), CUTTIER Jean-François (LARGENTIERE), MANERO Ludovic (LOUBARESSE), GRANERO Denis (MALARCE), BEAURAIN Emmanuel (MALBOSC), BLACHE François (MARCOLS), GUILLOT Henri (MARS), ROUY André (MEYRAS), ARCIS Michel (LE MONASTIER SUR GAZEILLE), SALOMON Albert (MONTPEZAT), VENISSAC Franck (PAYZAC), ALEYSSON Bernadette (PEREYRES), NICOLAS Fabrice (PLANZOLLES), PAGE Claudette (POURCHERES), MARTEL Fabrice (PRANLES), LAPIERRE Jean-Marie (PRUNET), GEORGES Philippe (ROCHER), ZALHES Christine (LA ROCHETTE), ALLIX Jean-Pierre (SAGNES ET

GOUDOULET), GEIGUER Jacques (LA SOUCHE), COUEDEL Bernard (SAINT AGREVE), ALLARD CHANLANCON Josyane (ST ANDEOL DE FOURCHADE), MARIJON Christian (ST ANDEOL DE VALS), CUSSINAT Jean-Paul (ST CIERGE /LE CHEYLARD), LADET Max (ST CIRGUES DE PRADES), BAILLY Pascal (ST CLEMENT), BRECHON Franck (ST ETIENNE DE BOULOGNE), FAYOLLE Marc (ST GENEST DE BEAUZON), SABY Christophe (ST GENEST LACHAMP), CLARET Ludovic (ST JEAN ROURE), BACCONNIER Virginie (ST JOSEPH DES BANCS), FAYE Marc (ST JULIEN BOUTIERES), NURY Denise (ST JULIEN DU GUA), MATHON Marie-Thérèse (ST JULIEN DU SERRE), FOURET Magalie (SAINT JULIEN LABROUSSE), BARBUT Olivier (ST LAURENT LES BAINS), CHAUVY Alain (ST MARTIAL), LE BON Yvon (ST MARTIN DE VALAMAS), VERNET Daniel.(ST PIERRE DE COLOMBIER), FEYNEROL Alain (ST PIERRE ST JEAN), TISSIER Pierre (ST PIERREVILLE), DEBARD Marie-Rose (ST PRIX), JUGE Olivier (ST VINCENT DE DURFORT), MEJEAN Franck (STE EULALIE), LIOGIER Michel (THUEYTS), LAMARCHE Elsa (VALGORGE), JULY Jacky (VALS), VIGIER Bruno (LES VANS), LEYNAUD Edouard (VESSEAUX),

Délégués des Villes-portes :

Présents : BASTIDE André (AUBENAS), Marie-Françoise LANOOTE (PRIVAS),
Représentés :
Excusés:
Absents :

Délégués des Communautés de communes :
Présents : VALETTE Alain (ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS), LOUCHE Emile (CEVENNES ET MONTAGNE ARDECHOISE), MAHEY Alain (PAYS BEAUME DROBIE), ANCHISI Jean-Pierre (PAYS DE VERNOUX),

Représentés : CUOQ Bernard (VAL EYRIEUX),
Excusés: LABROT Jean (VAL DE LIGNE), NURY Denise (PRIVAS CENTRE ARDECHE)
Absents: VIGIER Bruno (CHASSEZAC ET CLAYSSE), CIVIER Stéphane (PAYS AUBENAS VALS), SOUBEYRAND François (PAYS DE LAMASTRE), CHAZE Max (VINOBRE),

Consultatifs
Présents : Pierrard Eric CESR Rhône Alpes, Bardine Les Amis du Parc, Giraud Mickael Chambre d'Agriculture de l'Ardèche,
Absents :CESR Auvergne, Office national des Forêts, CRPF Rhône-Alpes, CRPF Auvergne, Conseil scientifique, Chambre d'Agriculture Haute Loire, Chambre des métiers de l'Ardèche, Chambre des métiers Haute Loire, Chambre de commerce et d'industrie Ardèche, Chambre de commerce et industrie Haute Loire, Parc National des Cevennes

Invités
Présents :Archinard Denis Inspection éducation nationale, Avias Cyrille Paierie départementale
Excusée : Letocart Monique Sous préfecture de Largentière

Objectifs :

Diminuer la pollution lumineuse et la dépense énergique des communes du Parc en les incitant à éteindre leur éclairage public la nuit.

Descriptif :

Le Parc participe depuis 2010 à la manifestation nationale Le Jour de la Nuit en réalisant des animations et/ou en relayant les différents événementiels ayant lieu sur le territoire du Parc.

Le Parc est intervenu à la demande des communes et des communautés de communes (lors de conseils communautaires/municipaux ou en réunion publique) pour échanger autour des enjeux de l'éclairage public nocturne.

Cette année, le Parc souhaite contribuer financièrement à l'achat d'horloge astronomique pour les communes s'engageant à réduire et/ou éteindre leur éclairage public au minimum 5 heures pendant la nuit, en partenariat avec le syndicat Départemental des Energies.

Budget :

Maître d'ouvrage : les communes retenues dans le cadre du coup de pousse.
Aides publiques apportées par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche à hauteur de 20% pour un montant minimum de 500€ par commune, financements Région Rhône Alpes.

Coût subventionnable	50 000,00 €	
Financeur	**Montant**	**%**
Région Rhône Alpes	10 000,00 €	20 %
Autofinancement des porteur s de projet	40 000,00 €	80 %
Total recettes	**50 000,00 €**	**100 %**

Budget en investissement Hors Taxes

Le Comité Syndical après en avoir délibéré

DECIDE

- D'APPROUVER le projet présenté,
- D'APPROUVER le plan de financement présenté,
- D'AUTORISER la délégation de paiement aux porteurs de projet
- D'AUTORISER la Présidente à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération, notamment les conventions de partenariat relatives au programme d'actions.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme

La Présidente

Lorraine CHENOT

SYNDICAT MIXTE PNR des Monts d'Ardèche 07380 JAUJAC